2022 BULLETIN N°28 MUNICIPAL

Boulay-les-Barres

Table des matières

Le Mot du Maire 3
Réunions publiques 4
Les décisions du Conseil Municipal 5
Notre boîte à livres 9
Le budget 2021 10
Ecole Maternelle 12
Ecole Elémentaire 13
Les temps d'accueil périscolaire 14
Le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire) 16
Les Sapeurs-Pompiers de Boulay-Bricy-Coinces 18
Le club de football 20
Les 3 B's Association de Parents d'élèves 22
Le Comité des Fêtes 23
L'Amicale de la Fanfare 24
Le BBTC Bricy Boulay Tennis Club 26
Le Club du Bel Automne 28
Le Son des Blés - Festival 30
CATM-OPEX 31
Les Croix de Moissons 32
Culte catholique 32
La fibre optique 33
SIRTOMRA 34
CLIC Entraide-Union 36
Le Yoga 37
Des produits locaux 38
Répertoire 39
Espace France Services 43
Etat Civil 44
Calendrier prévisionnel des prochaines manifestations : 44
Billet d'humeur 45

Mairie

Tél : 02 38 75 33 25

Adresse mail :
mairie.boulaylesbarres@gmx.fr

Site Internet :
boulaylesbarres.fr

Secrétaire de Mairie :
Mme Agnès CHAU

Horaires d'accueil :

Lundi	16h00-18h00 sans RDV
Mardi	16h00-18h00 sans RDV
Mercredi	08h30-12h00 sans RDV
Jeudi	15h30-18h30 sur rendez-vous uniquement
Vendredi	08h30-12h00 sur rendez-vous uniquement

Nos agents communaux

Philippe GASNIER

Nicolas SALVANY

Le Mot du Maire

Chères boulaysiennes, chers boulaysiens,

Depuis le début de l'année nous avons pratiquement retrouvé nos activités d'avant crise sanitaire. Nos fêtes de village et nos manifestations habituelles se sont déroulées pour le bonheur de tous. Je remercie la commission municipale des festivités ainsi que les associations de la commune qui ont fait vivre notre localité au rythme des manifestations comme : le carnaval, la fête de la musique, le 13 juillet, la fête du sport, le son des Blés, les croix de moissons…Je tiens également à adresser un grand merci aux personnes qui prennent part aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Je remercie toutes les personnes qui se sont déplacées aux réunions publiques du mois de juin 2022. Elles constituaient pour nous une première et nous souhaitons renouveler l'évènement en juin 2023. Ces réunions publiques ont fait apparaître la nécessité d'un diagnostic pour la mise en sécurité du centre bourg et des arrêts de transports scolaires. La Municipalité travaillera sur différents scenarii afin de faire aboutir un projet en concertation avec les administrés. Le projet final, je l 'espère, sera présenté lors des prochaines réunions publiques. Comme il avait été précisé au mois de juin lors de ces réunions, la société BSTP est intervenue pour refaire une partie de la route d'Heurdy. L'installation de la fibre est effective et certains foyers ont pu en bénéficier dès le mois de juillet, celle-ci se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2023.

Sous l'impulsion du Conseil Départemental un projet de piste cyclable le long des RD 836 et RD 955 reliant Ormes, Boulay-les-Barres et Bricy devrait s'achever au quatrième trimestre 2024. Cette liaison en mode doux (sans moteur thermique) de 8,5 km permettra de se connecter au réseau de pistes cyclables de l'agglomération orléanaise et aux transports en commun. Le projet est estimé à quatre millions d'euros et sera cofinancé par le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'État, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, la métropole d'Orléans et le Ministère des armées.

Je vous souhaite avec l'ensemble du conseil municipal, une très bonne année 2023.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bertrand GUILLON

Réunions publiques

La crise sanitaire endiguée, le Maire a voulu mettre en œuvre son projet de rencontres régulières avec ses administrés afin d'être au plus près de leurs préoccupations et de les informer sur les décisions qu'il est amené à prendre avec son équipe.

Ainsi, les 7,8 et 9 juin 2022, des réunions publiques furent organisées par secteur géographique à la salle polyvalente pour échanger et recueillir les questionnements, suggestions et doléances des habitants. La participation fut importante et les échanges nombreux, variés et constructifs.

Parmi les sujets évoqués, la **sécurité routière** apparut comme le point prioritaire à travailler :

- Réduire la vitesse des véhicules sortant de la base aérienne.
- Réduire la vitesse des véhicules traversant le village et les axes secondaires.
- Sécuriser le carrefour entre la rue d'Heurdy et la route d'Orléans (D 955).
- Traiter la dégradation de la départementale D955 dans la traversée des Barres.
- Régler le stationnement problématique des poids lourds près du restaurant « Chez Mimi »
- Mettre en ligne continue la traversée du hameau de Janvry
- Repeindre les lignes de signalisation horizontale (passages piétons – bandes jaunes sur les trottoirs et arrêts de bus)
- Créer une piste cyclable permettant de relier Les Barres à Boulay et Bricy (voire plus).

Certains interrogèrent des **fonctionnements ou règlements :**

- Peut-on supprimer « la place du midi » dans le lotissement des Hauts Monts ?
- Comment améliorer l'efficacité du nettoyage des caniveaux ?
- Pourquoi ne pas éteindre les candélabres la nuit pour économiser l'énergie ?
- Comment la taxe d'ordures ménagères est-elle calculée ?
- Le transfert de compétences à la Communauté de Communes ne pénalise-t-il pas la commune ?
- Le PLU-IH est-il raisonnable ?

D'autres propositions visèrent l'**amélioration de la vie quotidienne :**

- Fleurir davantage la commune.
- Prolonger la ligne TAO d'Ormes à Boulay.
- Installer des platelages en caoutchouc au passage à niveau pour minorer le bruit des véhicules.
- Organiser un marché alimentaire le dimanche matin.
- Améliorer le stockage sur la plateforme de Janvry
- Refaire la route d'Heurdy à partir de la ferme de M. Birlouet

Puis vinrent toutes les plaintes concernant les petits **désagréments de la vie collective :**

- L'essaimage de graines provenant de la propriété du voisin.
- Les bruits de bricolage, les klaxons intempestifs.
- La divagation d'animaux.
- Le stationnement de très longue durée de véhicules.
- La récupération sans autorisation de ballons ou balles dans les propriétés.

Sur de nombreux points, le Maire expliqua et fournit les éclaircissements demandés. D'autres sont actuellement à l'étude, notamment celui de la sécurité routière pour lequel une commission d'élus travaille à l'adaptation du projet « Coeur de Village » initié en 2017.

Soyez remerciés de votre participation et sachez que nous sommes à votre écoute et que vous avez été entendus ! Nous ferons le point sur chacune des avancées lors des réunions publiques qui se tiendront courant juin 2023. Nous vous y attendons !

Les décisions du Conseil Municipal

Voici un résumé succinct des réunions de Conseil Municipal de cette année 2022. Si vous souhaitez une information plus exhaustive, nous vous invitons à consulter les documents en Mairie ou sur le site de la commune.

24 février 2022

Modification des Statuts de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal accepte de modifier ces statuts afin de tenir compte :

- de la future adresse du siège social : Hôtel communautaire, 345 chemin des Ouches 45410 Sougy,
- de l'intégration parmi les compétences obligatoires de celles concernant les eaux pluviales urbaines et celles concernant l'assainissement des eaux usées
- de la reprise de la compétence mobilité parmi les compétences supplémentaires.

Fusion des Syndicats SIRPP et SITS

Le Conseil Municipal donne son accord sur le projet de périmètre de fusion du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Patay (SIRPP) et du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires du collège de Patay (SITS).

Informations diverses

- Le Maire fait part de la démission de Morgane GUILLEMOT de son mandat de conseiller municipal en raison de son départ de la commune.
- Le futur règlement et les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente sont étudiés.
- Le futur règlement et les nouveaux tarifs des concessions du cimetière sont étudiés.
- La commission travaux doit étudier les travaux à réaliser et fixer des priorités.
- En raison de la covid, le repas communal n'aura pas lieu en mars.
- Le départ en retraire de Philippe GASNIER en février 2023 pose la question de son éventuel remplacement.

31 mars 2022

Délibération 2022/03/01 : Tarifs de location et règlement de la salle polyvalente

Suite aux travaux de mise aux normes, le Maire propose au Conseil Municipal de revoir à la hausse les tarifs de location de la salle polyvalente, bien inférieurs à ce jour à ceux pratiqués dans d'autres communes pour un équipement équivalent Il est par ailleurs proposé au Conseil Municipal d'approuver un nouveau règlement de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de fixer les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente comme suit à compter du 1er janvier 2023 :

Durée	Utilisateurs **domiciliés** sur la commune	Utilisateurs **non domiciliés** sur la commune
1 jour en semaine (lundi au vendredi)	300 €	600 €
Week-end (vendredi soir au lundi matin) : 1 jour	500 €	900 €
Week-end (vendredi soir au lundi matin) : 2 jours	800 €	1 200 €

Pour les associations communales, le tarif suivant est appliqué à compter du 1er janvier 2023 :

- Assemblées générales, du lundi au jeudi soir : gratuit
- Manifestations inscrites au calendrier des fêtes, du lundi au jeudi soir : gratuit

- Manifestations inscrites au calendrier des fêtes, le week-end et si ouvert au public : 50€

En dehors de ces cas, le tarif utilisateurs domiciliés sur la commune sera appliqué.

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuvent le nouveau règlement de la salle polyvalente qui entrera en vigueur au 1er janvier 2023.

Délibération 2022/03/02 : Tarif des concessions et règlement du cimetière

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, considérant le coût des reprises de concessions, les tarifs appliqués sur notre commune ne sont pas assez élevés. De même, afin de prévenir la saturation du cimetière, il serait judicieux de supprimer les concessions perpétuelles, type de concession qui se fait de plus en plus rare sur les autres communes. Il est donc proposé de revoir ces tarifs et d'adopter un nouveau règlement du cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs des concessions comme suit à compter du 1er mai 2022 :

Type de concession	Concession de terrain de 2m²	Concession de cavurne
Temporaire pleine terre 15 ANS	300 €	-
Trentenaire 30 ANS	610 €	740 €

Location de caveau provisoire : 3,50€/jour les 30 premiers jours et 6€/jour supplémentaire.

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuvent le nouveau règlement du cimetière qui entrera en vigueur au 1er mai 2022.

Délibération 2022/03/03 : Taux des impositions 2022

Le Conseil Municipal, après lecture de l'état de notification des taux d'imposition pour 2022 des trois taxes directes locales, décide, à l'unanimité, de fixer les taux d'impositions pour 2022 ainsi qu'il suit :

- taxe foncière (bâti) : 39.49 %
- taxe foncière (non bâti) : 44.69 %

Il est rappelé que, suite à la réforme de la taxe d'habitation, son taux est gelé à son niveau de 2019 à savoir 15.24 %.

Délibération 2022/03/04 : Vote des Subventions 2022

Après étude des comptes financiers des associations communales, le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité l'ensemble des subventions allouées sur l'année 2022 aux différentes associations communales ou extra-communales en ayant fait la demande, pour un montant global de 4 100.00€.

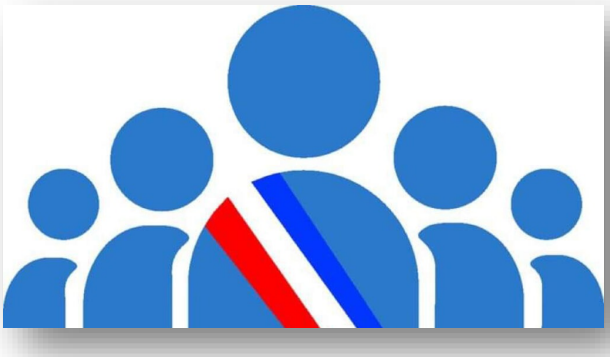

Délibération 2022/03/05 : Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et au Fonds Unifié Logement (FUL)

Le Conseil Départemental du Loiret sollicite dans le cadre de la décentralisation, comme l'an dernier, un partenariat des communes pour le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et Fonds Unifié Logement (FUL), regroupant le fonds de solidarité pour le logement ainsi que les dispositifs de solidarité énergie, eau, et dettes téléphoniques.

Les bases de cotisations retenues par le Département sont inchangées pour 2022, à savoir 0.11€ par habitant pour le FAJ et 0.77€ par habitant pour le FUL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de maintenir sa participation au financement du FAJ et du FUL pour l'année 2022, sur la base de 1071 habitants.

Délibération 2022/03/06 : Participation financière aux vacances scolaires 2022-2023

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder comme les années précédentes, une participation financière pour les enfants domiciliés dans la commune qui participeront à des activités pendant les vacances scolaires.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder aux familles une participation financière de 10.00€ par jour et par enfant, pour les enfants habitant la commune, âgés de 4 à 14 ans inclus au 30 juin 2022.

Cette aide concerne les enfants qui participeront durant les vacances scolaires 2022-2023 à des activités dans un centre de loisirs, colonie de vacances, ou encore un séjour organisé dans un centre agréé, jeunesse et sports ou Education Nationale.

Durée maximum de la participation : 15 jours ou 3 x 5 jours hebdomadaire par enfant durant les congés scolaires, avec un minimum de 4 jours par semaine. Cette participation ne pourra en aucun cas excéder le montant restant à la charge de la famille après participation de divers organismes (CAF, organismes sociaux, comités d'entreprise, mutuelle, etc...).

Informations diverses

Locaux terrain de football : Un point est fait sur les travaux à effectuer.

Réunions publiques : Le Maire propose d'organiser des réunions publiques, afin d'échanger avec la population.

Transfert de la compétence « eau » à la CCBL :

Il semble que la CCBL pourrait, après le transfert, déléguer la compétence aux communes.

13 avril 2022

Compte de Gestion 2021 du Receveur Municipal

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2021 du Receveur Municipal présenté par le Maire, et laissant apparaître un résultat de clôture de 521 150.28€ en section d'exploitation et de 142 059.24€ en section d'investissement.

Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2021 présenté par le Maire, laissant apparaître un résultat de clôture de 521 150.28€ en section d'exploitation et 142 059.24€ en section d'investissement.

Le Compte Administratif 2021 est égal en tous points au Compte de Gestion 2021 du Receveur Municipal.

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à 15 313.00€ en dépenses, couverts par la section d'investissement.

Affectation du Résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu le Compte Administratif 2021 de la commune, considérant l'excédent de fonctionnement s'élevant à 521 150.28€, et statuant sur l'affectation de ce résultat, décide de l'imputer comme suit : 521 150.28€ affectés en report à nouveau en section de fonctionnement

Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2022 de la commune qui s'équilibre en dépenses et recettes à 1 100 369.87€ pour la section d'exploitation et à 494 909.24€ en section d'investissement.

02 juin 2022

Délibération 2022/06/01. Participation financière aux vacances scolaires 2022-2023

Le Conseil Municipal décide que l'aide financière pour les enfants domiciliés dans la commune sera également accordée pour les enfants qui participeront durant les vacances scolaires 2022-2023 à des stages sportifs ou culturels.

Délibération 2022/06/02. Travaux de voirie Heurdy

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise BSTP, entreprise moins-disante, pour les travaux de voirie au lieu-dit Heurdy, montant 39 722.87€ HT (47 667.44€ TTC)

Informations Diverses

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'installation d'un Food Truck de plats créoles un soir par semaine sur la place de l'église.

13 juin 2022

Délibération 2022/06/01/01. Budget Primitif 2022

Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de reprendre le budget primitif 2022 en raison de problèmes d'imputations comptables, notamment au niveau des crédits de cession d'immobilisations. Les montants des différentes sections restent inchangés.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2022 modifié de la commune qui s'équilibre en dépenses et recettes à 1 100 369.87€ pour la section d'exploitation et à 494 909.24€ en section d'investissement.

30 juin 2022

Délibération 2022/06/02/01. Choix du mode de publicité des actes pris par l'autorité communale

La réforme de la publicité des actes des collectivités, applicable à compter du 1er juillet 2022, pose le principe de la publication des actes ni réglementaires ni individuels par voie électronique. Néanmoins, il existe une dérogation pour les communes de moins de 3 500 habitants et leurs groupements qui peuvent choisir, par délibération, un autre mode de publication : soit par affichage, soit par publication sur papier, soit par publication sous forme électronique.

Les membres du Conseil Municipal décident que ces actes seront publiés à compter du 1er juillet 2022 par publication papier, à disposition à la Mairie de Boulay les Barres.

25 août 2022

Indemnité de fonction du Maire

Le décret 2022-994 du 07/07/2022 augmente la valeur du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % à compter du 1/07/2022, ce qui entraîne automatiquement une augmentation des indemnités des élus locaux.

Afin d'éviter d'importantes cotisations patronales à la commune, le Maire souhaite revoir à la baisse le calcul du pourcentage de son indemnité.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le taux de l'indemnité de fonction du Maire pour la présente mandature à 41,6 % (précédemment 44%) de l'échelon brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 1er septembre 2022.

29 septembre 2022

Théâtre Troupe du Cerf-Volant et demande de subvention

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Troupe Théâtrale du Cerf-Volant d'Ormes pour un spectacle prévu le samedi 04 février 2023, d'un montant de 1 300 euros, et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret.

Questions Diverses

Ferme de La Bergerie : Le Maire a fait retirer les barrières condamnant illégalement l'accès au chemin rural et a demandé au propriétaire la régularisation sans délai des travaux effectués sans autorisation d'urbanisme.

Consommation énergétique : Il est fait part de la très forte augmentation des tarifs de l'énergie pour 2023, engendrant des difficultés budgétaires pour la commune. Plusieurs pistes sont étudiées telles que l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente et l'accentuation de la baisse de luminosité de l'éclairage public la nuit. Concernant les décorations de Noël cette année, il est prévu de n'éclairer que le grand sapin près de l'église.

Commission des Fêtes : Le repas communal devrait avoir lieu le 12 mars 2023.

Notre boîte à livres

Depuis le mois de mai, vous avez pu remarquer que notre vieille cabine téléphonique avait fait peau neuve et qu'elle avait été réhabilitée en « Boîte à livres ». Cette réhabilitation contribue au développement d'une démarche écocitoyenne.

Mais une « Boîte à livres », qu'est-ce que c'est ?

C'est une petite bibliothèque de rue où chacun (petit ou grand) peut déposer ou emprunter des livres pour leur donner une seconde vie. Cette boîte est une porte d'entrée à la culture, une incitation à la lecture dans la civilité et le partage. Elle est notre bien commun ; faites-la vivre, nourrissez-la et prenez-en soin !

Bonne lecture.

Le budget 2021

Fonctionnement dépenses réalisées

.

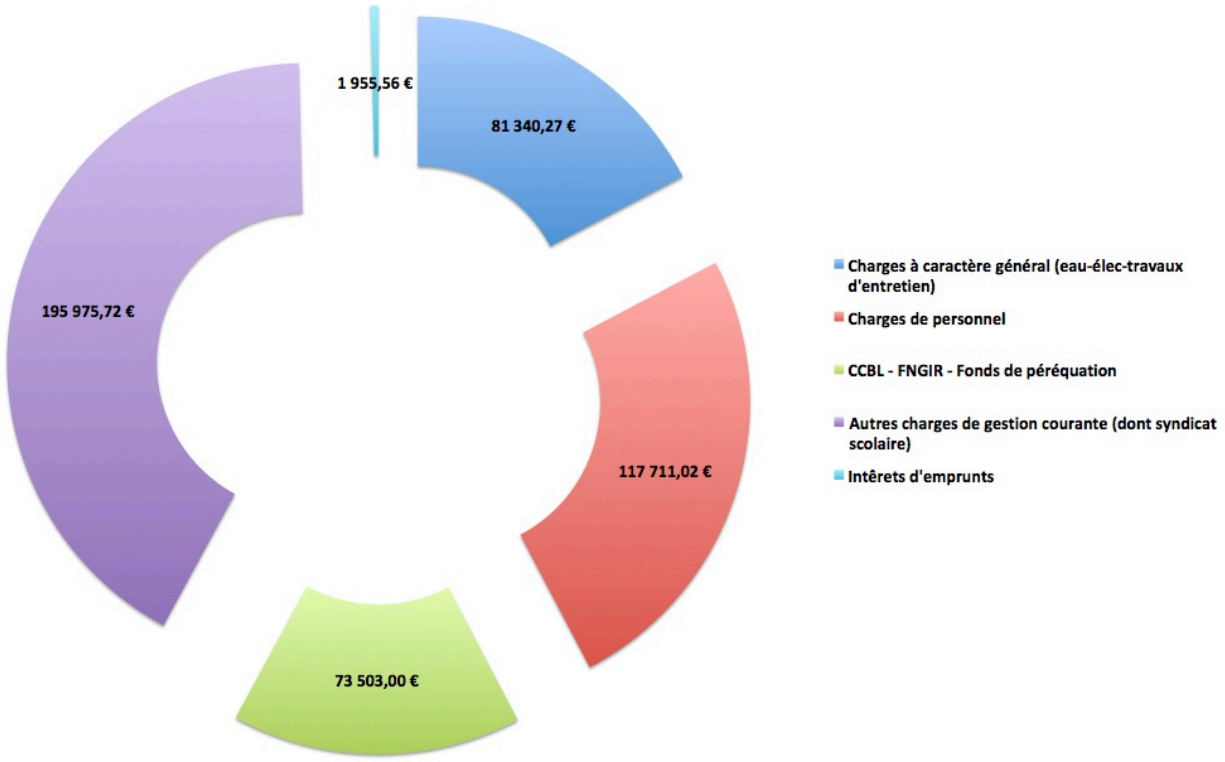

Fonctionnement recettes réalisées

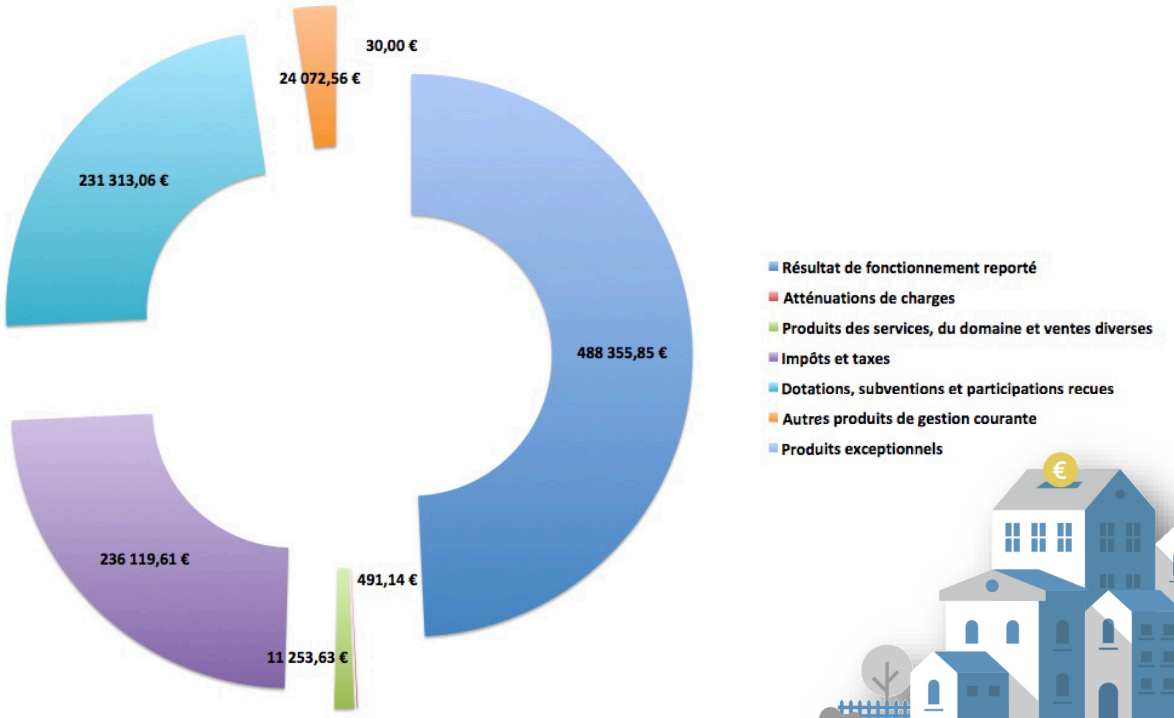

Investissement dépenses réalisées

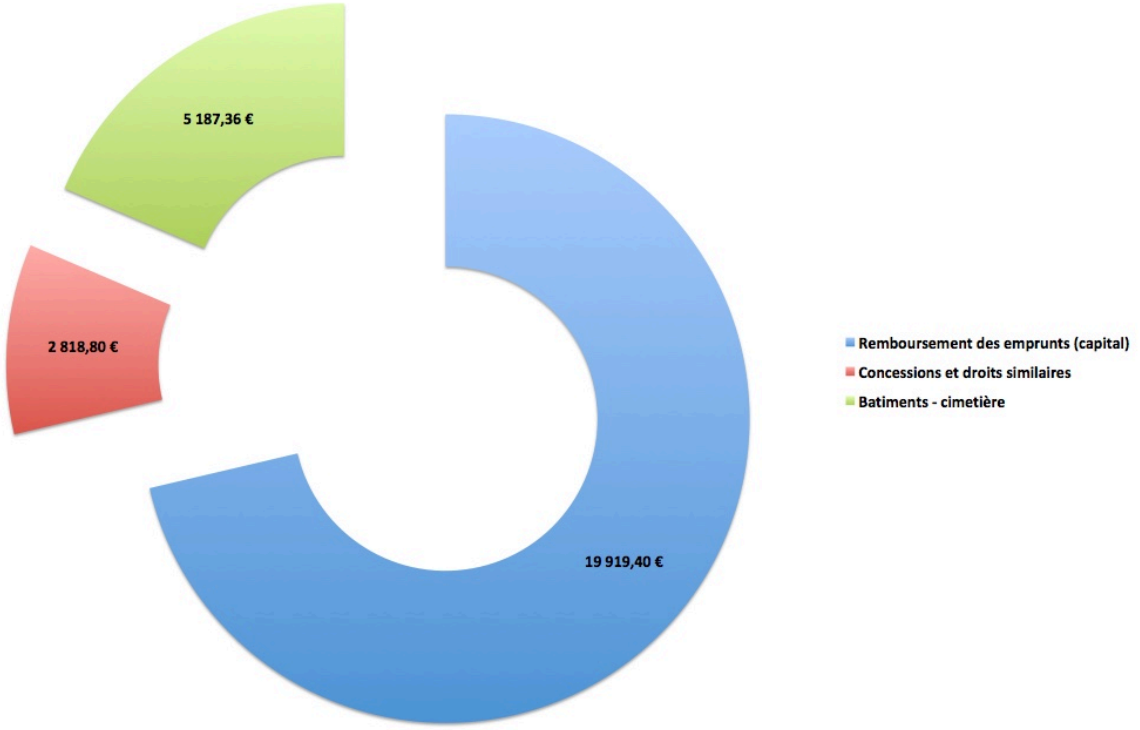

Investissement recettes réalisées

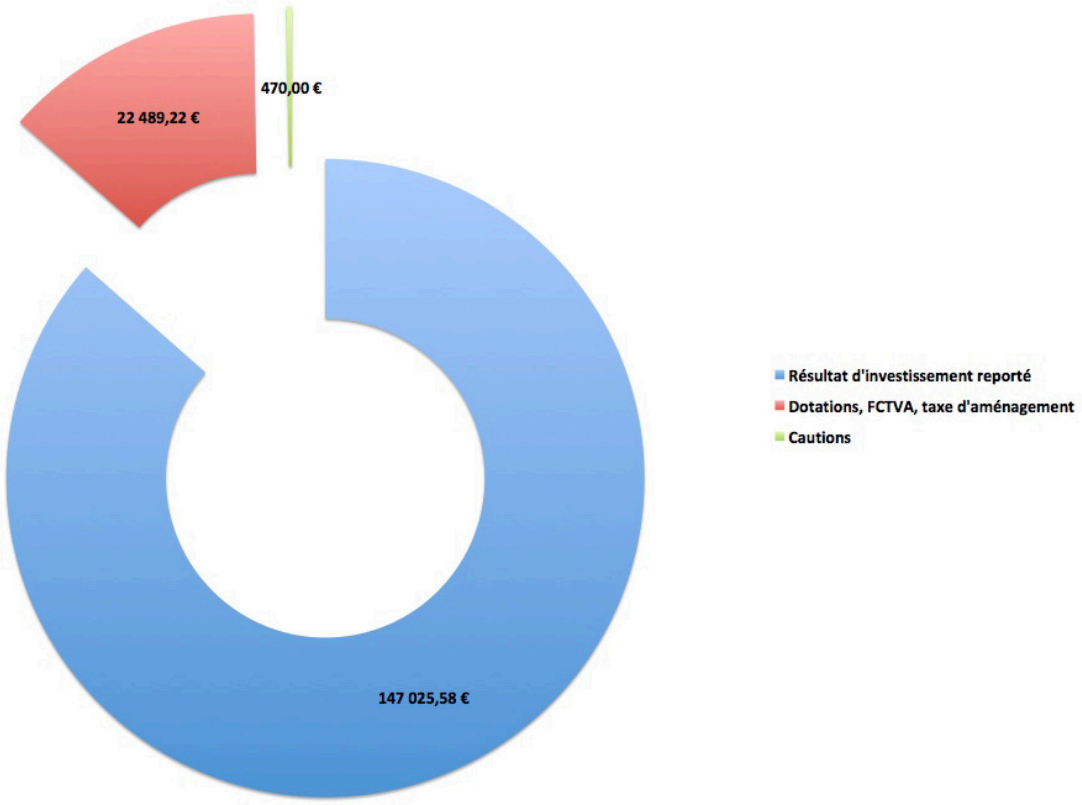

Ecole Maternelle

Boulay-les-Barres

Directrice : Christelle Hoarau
ecm-boulay-les-barres@ac-orleans-tours.fr
09 81 20 76 38

Le Petit Poucet 8h45 – 12h00 / 13h45 – 16h30	
Classe de PS MS	Classe de MS GS
26 élèves	23 élèves
Enseignante : Christelle HOARAU ATSEM : Peggy GERMAIN	Enseignant : Maxime GODEL ATSEM : Aurélie MOREAU

Pour cette année 2022/2023, l'école maternelle a renouvelé son équipe pédagogique, des enseignants aux ATSEM. La classe de PS/MS bénéficie d'une ATSEM à plein temps et un demi-poste supplémentaire a été octroyé l'après-midi dans la classe de MS/GS. Nous avons également la chance d'accueillir une stagiaire ATSEM, Carole DEJUGE jusqu'aux vacances de Noël, aide précieuse pour la mise en œuvre de nos activités pédagogiques.

Il a fallu à tout le monde un peu de temps et de patience pour trouver ses marques mais le rythme est maintenant bien engagé pour tout le monde et les projets foisonnent !

Les PS ont démarré, eux aussi, une nouvelle aventure avec leur première rentrée ! Quelques larmes ont fait place très rapidement à beaucoup de sourires, notamment en cette période où nous préparons Noël. Après la décoration du sapin, les enfants attendent avec impatience le spectacle de fin d'année donné par une troupe théâtrale le 9 décembre !

Nos sapins de Noël

Les enfants se sont fait un plaisir de décorer le sapin !

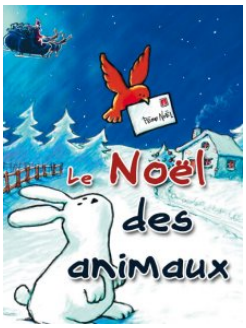

Christelle Hoarau
Peggy Germain
Maxime Godel
Aurélie Moreau
Carole Dejuge

Nous ne pouvons évidemment pas dresser un bilan de l'année écoulée, mais enfants comme adultes sont plein d'énergie pour vivre à fond cette nouvelle année scolaire.

Ecole Elémentaire

Bricy

Directeur : Mathys DUBOIS
ec-bricy@ac-orleans-tours.fr
02 38 75 32 83

Rue de l'Orme Creux 8h30 – 11h45 / 13h30 – 16h15	
CP	CE1
14 élèves	22 élèves
M. DUBOIS Mme LAPORTE (le vendredi)	Mme MERLET

Grande Rue 9h00 – 12h15 / 14h00 – 16h45	
CE2 – CM1	CM1 – CM2
26 élèves 14 CE2 + 12 CM1	24 élèves 5 CM1 + 19 CM2
Mme CHEVOLOT	Mme DUVAL

En 2021-2022, de nombreuses sorties ont été effectuées comme le cirque Gruss, le musée de la Marine, le musée des Beaux-Arts, des spectacles à la Passerelle… Des interventions ont eu lieu également au sein de l'école : ateliers de magie, intervention de Noël ainsi que l'organisation de la fête de fin d'année à la salle des fêtes de Bricy.

Cette année, des projets sont prévus comme le théâtre de la tête noire, les JMF, le château de Chamerolles, la visite du centre de tri de Saran… En fin d'année, toutes les classes de l'école élémentaire effectueront une grosse sortie (nous gardons la surprise…).

Mme MERLET – Mme CHEVOLOT – Mr DUBOIS – Mme DUVAL

Les temps d'accueil périscolaire

De janvier à décembre 2022, encore une année pleine de changements

Bien que la Covid soit encore présente, nous apprenons à vivre avec. Le protocole sanitaire est au stade le plus bas depuis plusieurs mois et tant mieux ! Les enfants n'ont plus besoin de porter de masques ou d'être séparés et peuvent enfin profiter tous ensemble sans distinction d'âge. Voir les enfants ainsi réunis est un véritable bonheur et nous espérons ardemment que cela puisse continuer ainsi.

A la fin de l'année scolaire, l'équipe et les enfants ont souhaité bonne continuation à Delphine LECAMP, coordinatrice des temps périscolaires, ainsi qu'à Véronique KHUN, ATSEM de l'école maternelle et Jocelyne CHAU, animatrice périscolaire.
A la rentrée, les enfants ont donc dû s'habituer à beaucoup de nouvelles têtes. Outre les enseignants qui ont changé sur deux écoles, l'équipe a accueilli Angéline RAIMBAULT, nouvelle coordinatrice, ainsi que Peggy GERMAIN, nouvelle ATSEM qui s'occupe des enfants de petite et moyenne sections, et Aurélie MOREAU, arrivée en cours d'année scolaire dernière, qui alterne entre animation et ATSEM des moyenne et grande sections.

Au cours de l'année, la fréquentation des enfants est restée stable dans l'ensemble. Ce sont environ 80 enfants qui sont inscrits à la garderie, avec des présences variées. L'équipe accueille une moyenne de 15 enfants de maternelle et 20 enfants de primaire chaque matin et chaque soir. Avec une hausse depuis la rentrée scolaire 2022, pour le nombre de présences le matin.

Bien que ces temps de garderie répondent notamment aux besoins des parents de confier leurs enfants lorsqu'ils vont travailler hors des horaires de l'école, nous sommes persuadés que ce temps doit être un instant de détente et de jeux pour que les enfants y passent un bon moment que ce soit après ou avant une journée d'école. L'équipe est présente pour veiller au bon déroulement de ces moments conviviaux, mais également pour jouer avec les enfants, leurs proposer des activités ou encore les écouter et les réconforter en cas de petit chagrin. Nous continuons également l'aide aux devoirs pour les enfants qui le souhaitent. Dès que la météo nous le permet, les enfants qui le veulent peuvent profiter de l'extérieur. Les vélos rencontrent souvent un grand succès bien que les jeux de sable et les ballons ne soient pas en reste. Le jardin des maternelles attire toujours les curieux qui s'y promènent et observent son évolution au cours des saisons ainsi que les petits insectes qui y vivent.

En ce qui concerne les temps du midi, pour continuer sur le fonctionnement de type self mis en place l'an dernier, le SIS a fourni aux enfants d'élémentaire une desserte pour qu'ils puissent apprendre le tri sélectif et débarrasser leur table seuls ou avec l'aide d'un adulte si besoin. Chacun se répartit une tâche et tout le monde participe en s'amusant. Cela favorise leur autonomie, les

responsabilise et les prépare au collège pour les plus grands.

Le temps du mercredi permet de mettre en place des activités plus longues et plus conséquentes puisque Justine, Aurélie, Elvire et Angéline accueillent la vingtaine d'enfants inscrits sur la journée.

Au cours de l'année les enfants ont pu participer à des grands jeux extérieurs à l'approche de l'été, notamment Fort Boyard, Koh Lanta et des Olympiades. Ils ont également pu participer aux sorties en forêt pour cueillir des jonquilles, ou construire des cabanes. Une autre sortie dans

Boulay-les-Barres les a amenés jusqu'à la caserne des pompiers pour un moment d'échange. En plus de ses sorties, les enfants ont pu choisir de participer à des activités ludiques et variées telles que des activités manuelles, jeux collectifs, ou encore jardinage. Les enfants apprécient particulièrement les petites boums organisées avant chaque vacances. Lors de celles-ci des ateliers cuisine et maquillage sont proposés afin de profiter au maximum du goûter en musique de l'après-midi.

Pour l'année 2023, l'équipe va continuer de chercher dans son imagination des activités ludiques et enrichissantes pour que les enfants prennent toujours autant de plaisir à venir aux temps d'accueil périscolaires.

Tous nos merveilleux vœux pour 2023 !

Le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire)

2022, une année pleine de changements qui s'achève.

Si la COVID semble avoir calmé ses ardeurs, l'année 2022 n'a pas été de tout repos pour le SIS.

Pour commencer, de nombreux nouveaux visages sont apparus dans nos écoles à la rentrée de septembre.

Nouvelle équipe enseignante

En effet, du côté des enseignants nos deux directrices Evelyne COMBEMOREL et Anne-Elodie LEGRAND nous ont quittés et ont été remplacées respectivement par Mathys DUBOIS et Christelle HOARAU. Une nouvelle enseignante est également arrivée à l'école de l'Orme Creux ainsi Fanny MONCHATRE a été remplacée par Marion MERLET et à l'école maternelle Véronique GRIVE a été remplacée par Maxime GODEL.

Renouvellement de l'équipe d'encadrement

Concernant les agents du SIS, Delphine et Véronique nous ont quittés pour rejoindre une autre collectivité, tandis que Jocelyne a fait valoir ses droits à la retraite. Elles ont été remplacées par Angéline RAIMBAULT et Peggy GERMAIN, sans oublier l'arrivée d'Aurélie MOREAU qui est venue renforcer l'équipe pour le ménage et la garderie et qui depuis la rentrée de septembre assure les fonctions d'ATSEM tous les après-midis.

Transport scolaire

De plus, si la société qui assure le transport de nos enfants n'a pas changé, c'est maintenant une résidente de BOULAY LES BARRES, Madame Geneviève GUILLAUMIN, qui est au volant du car. Concomitamment à ce changement et en concertation avec le prestataire de transport, les arrêts du matin et du soir qui s'effectuaient à BUCY SAINT LIPHARD et perduraient depuis de nombreuses années sans réelles justifications ont été supprimés, une économie de temps et d'argent pour tout le monde !

Nouvelle organisation

Qui dit changement important de personnel, dit réorganisation du travail et réaménagement des locaux, ainsi un gros travail de rangement et de tri a été effectué au sein de l'école de l'Orme creux et de l'école maternelle. Que ce soit les enseignants, le personnel du SIS, les agents communaux et les membres du SIS, tout le monde a mis la main à la pâte.

Remise de médaille

Déjà plus de 20 ans que Marie-Odile est agent du SIS. A cette occasion, et avec un peu de retard, elle s'est vu attribuer la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent.

Renouvellement d'équipements à la cantine

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Une réorganisation de la cantine a également eu lieu. En effet, comme annoncé dans le bulletin municipal de l'année dernière, le SIS a pu bénéficier d'une subvention de plus de 8 000 € octroyée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette subvention, nous a permis de renouveler toute la vaisselle de la cantine. Nous avons également fait l'acquisition de 2 réfrigérateurs, un congélateur, un chariot de service en inox permettant de faciliter la manutention de la vaisselle sale. Enfin, nous avons aussi fait l'acquisition d'une table de dépose de tri en inox. Cette table est la première pierre de l'édifice permettant la mise en place d'un tri sélectif rigoureux au sein SIS. Pour mener à bien ce nouveau challenge, le SIS, bénéficie de l'aide de Madame Marion THIERRY du SIRTOMRA, celle-ci est venue animer une réunion d'information auprès des agents et qui en collaboration avec le SIS et l'équipe éducative va organiser des séances d'informations et d'animations auprès de nos enfants.

Par ailleurs, nous avons profité des vacances scolaires estivales pour renouveler tous les chariots de nettoyage utilisés par les agents du SIS. Ce changement était devenu nécessaire, au vu de l'âge canonique et l'état d'usure du matériel existant !

De plus, durant les vacances d'été et de la Toussaint la société EGEA 45 de BUCY LE ROI a réalisé les travaux de mise aux normes des circuits électriques et des systèmes d'alarme incendie de nos trois écoles.

Conjoncture économique défavorable

Difficile de terminer cet article sans aborder les évènements douloureux que vit la population ukrainienne depuis le 24 février 2022 et pour nous ce qui en découle. Si physiquement nous ne sommes pas directement concernés, nous subissons tous les conséquences économiques de ce conflit et le SIS comme tout le monde. Depuis le 1er septembre les prix des repas fournis par la société API ont subi une hausse de 6,51 %. Néanmoins pour le moment le SIS a décidé de ne pas répercuter cette hausse sur le prix des repas facturés aux familles. En dehors de toutes les augmentations importantes des produits quotidiens utilisés par le SIS, en cette fin d'année, la préoccupation essentielle pour l'équilibre de son budget est le coût de l'énergie. En effet, nous avions à renouveler les contrats de gaz de l'école maternelle et d'électricité de la cantine. Malgré certaines annonces sur la mise en place d'un bouclier tarifaire qui limite les hausses pour les petites collectivités, nous avons pu constater que la réalité était bien différente. Au cas particulier, les premières propositions de contrats nous annonçaient des tarifs multipliés par 3 pour le prix du gaz et des tarifs multipliés par plus de 10 pour le prix de l'électricité. Malgré tout, avec de très grandes difficultés nous avons réussi à signer des contrats qui engendraient des tarifs multipliés environ par 2 pour le gaz et par 3,5 pour l'électricité. Il ne nous reste plus qu'à espérer que les grands froids de l'hiver n'arrivent pas pour cette nouvelle année 2023.

Meilleurs vœux !

Malgré tout nous nous devons de rester positifs pour avancer chaque jour. Toute l'équipe du SIS, vous souhaite, à tous, une excellente et heureuse année 2023, ainsi que nos meilleurs vœux de joie, bonheur et santé.

Les Sapeurs-Pompiers de Boulay-Bricy-Coinces

BILAN 2022

(du 1er Novembre 2021 au 31 Octobre 2022)

Activités :

Le nombre d'interventions durant cette année fut de **118** réparti comme suit :

- 52 Accidents de la circulation
- 47 Malades ou blessés à domicile ou lieux public
- 01 Feu de Cheminée
- 04 Feux de Broussaille et de Chaumes
- 07 Feux de Véhicule
- 01 Feu Divers
- 01 Sauvetage Animal
- 05 Interventions Diverses ou Ouverture de Porte

Effectif actuel :

11 Sapeurs-Pompiers :

- Commandant Pascal COUTANT, Chef de Centre
- Lieutenant Eric CHAU, Adjoint au Chef de Centre
- Adjudant Patrice MACKOWIAK
- Caporal-Chef Philippe BECHARD
- Caporal-Chef Patrice BEPOIX
- Caporal Lucas TRAVAILLARD
- Sapeur 1ère Classe Cédric CAMAN
- Sapeur 1ère Classe Marie DROUIN
- Sapeur 1ère Classe Marine TEXIER
- Sapeur Edith BEPOIX
- Sapeur Nasredine EL MEKNI

Nouvelles recrues :

- Caporal Lucas TRAVAILLARD
- Sapeur Nasredine EL MEKNI

Nomination au Grade de 1ère Classe :

- Sapeur Cédric CAMAN
- Sapeur Marie DROUIN

Equipement :

Arrivée en 2022 d'un Véhicule de Protection et de Sécurisation en remplacement du Véhicule de

Secours Routier

Contacter le Centre de Secours :

Chef de Centre, Commandant Pascal COUTANT
Tel : 06 24 04 29 84
Mail: pascal.coutant@sdis45.fr

- ➔ pour suivre la formation PSC1 (Formation Premiers Secours)
- ➔ pour rejoindre les Sapeurs-Pompiers Volontaires

A noter :

Depuis 2009 les destructions d'insectes (Guêpes, Frelons) sont effectuées par des Sociétés privées.

Consulter les Pages Jaunes de l'Annuaire

Rubrique : Désinfection, Désinsectisation, Dératisation

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Boulay Bricy Coinces

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président :	Bépoix Patrice
Trésorier :	Chau Eric
Secrétaire :	Drouin Marie
Membres :	Coutant Pascal
	Bépoix Edith
	Cédric Caman
	Marine Texier
	Lucas Travaillard

*Après deux années sans manifestation, cause Covid, **l'amicale des sapeurs-pompiers de Boulay Bricy Coinces** a pu organiser cette année, avec l'aide des anciens et des nouveaux amicalistes, son 17ème vide-grenier et bourse d'échange. Comme les années précédentes, celui-ci a remporté un vif succès puisque pas moins de deux cents exposants étaient présents. Nous tenons à remercier M. le Maire, les employés communaux et les habitants de Bricy pour leur soutien lors de cette manifestation, et nous vous donnons rendez-vous pour la 18ème édition, le 14 mai 2023.*

Patrice Bépoix

Le club de football

FCBBG

(Football Club Boulay-Bricy-Gidy)

« Pour cette saison 2022 2023, nos objectifs sont de se maintenir en 3° division pour les seniors et que les enfants se fassent plaisir en réalisant leur passion.

Visitez notre site internet fcbbg45.footeo.com pour suivre nos équipes au quotidien.

Je présente à tous les joueurs petits et grands et à leur famille tous mes vœux pour l'année 2023. »

Laurent CROSNIER,
Président du FCBBG

Pour toutes informations sur la vie du club, vous pouvez contacter :

Laurent CROSNIER	06 10 56 52 26
Delphine DERWEY	06 12 85 46 49
Thierry VAILLANT	06 54 25 49 06

Equipes engagées pour la saison 2022/2023

U7 :	3 équipes engagées sur les plateaux le samedi matin. Entraînement le mardi 18H à 19H à Gidy
U9 :	3 équipes engagées pour les plateaux le samedi matin. Entraînement le mercredi 18H15 à 9H15 à Gidy
U10/U11 :	2 équipes pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mercredi à Gidy 18H15 à 19H45 pour les U10 Entraînement le mardi à Gidy et le jeudi à Boulay de 19H00 à 20H30 pour les U11
U13 :	1 équipe pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi à Gidy et le jeudi à Boulay 18H30 à 20H00
U15 :	2 équipes en entente avec FCAC et Ormes pour les matchs le samedi après-midi. Entraînement le mardi à Boulay et le jeudi à Gidy de 18H30 à 20H00
U17 :	2 équipes en entente avec FCAC et Ormes pour les matchs le samedi après-midi.
Seniors :	1 équipes pour les matchs le dimanche après-midi. Entraînement le mercredi à Gidy et le vendredi à Boulay 19H15 à 20H45

Membres et dirigeants du club pour la saison 2022/2023 :

- Président : CROSNIER Laurent
- Vice-Président : VAILLANT Thierry
- Secrétaire : DERWEY Delphine
- Trésorier : BEAUJOUAN Christel
- Animateur U7 : CROSNIER Laurent
- Animateur U9 : BEAUJOUAN Romain
CROIX Lélio
LEMIERE Sacha
HAUTIER Hugo
- Animateur U10 : BAUD'HUY Josselyn
- Animateur U11 : PAILLISSON Aurelien
MAIGRE Sébastien
VANDENDORPE Vincent
- Animateur U13 : ARTHURO Simon
LANOUX Baptiste
SEVESTRE Mathieu
- Animateur U15 : ESCH Romain
CHAPUT Jean-Philippe
- Animateur U17 : DERWEY Jérôme
ANGAMA Richard
- Seniors : BEAUJOUAN Romain
PILLAVOINE Fabien

Les 3 B's

Association de Parents d'élèves
BOULAY LES BARRES-BRICY

Pour la première année d'existence de notre association et malgré les restrictions sanitaires, le bilan est plus que positif !!Les abeilles construisent leur ruche…

Vide ta chambre

Au mois de novembre nous avons mis en place un « VIDE TA CHAMBRE » en intérieur que nous renouvellerons. Cela permet aux particuliers de mettre en vente ce qui encombre leurs placards… C'est également l'occasion de faire des bonnes affaires avant Noël car on y trouve des jouets en parfait état qui ne demandent qu'à resservir !!

Marché de Noël

Nous avons également organisé un MARCHE DE NOËL que nous allons essayer d'améliorer avec les années notamment en augmentant le nombre et la variété des exposants…

Président : Nathalie BENKEMOUN
ape.les3bs@gmail.com
06 05 30 99 55
Facebook : @Ape Boulay Bricy

Carnaval

En Mars, c'est le carnaval!!! Adultes et enfants défilent dans les rues au rythme de la fanfare!! La musique nous accompagne sans oublier les confettis et les bonbons !!!!

Nous enterrons l'Hiver avec les dernières minutes de notre Monsieur Carnaval fabriqué avec les enfants pendant les temps périscolaires.

Fête des écoliers

Enfin pour terminer cette première année de notre association nous avons renouvelé la fête des écoliers! Malgré le temps maussade la bonne humeur était au rendez-vous et nous avons réussi à faire rentrer notre château gonflable dans la Salle des fêtes de Bricy !

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui à leur niveau nous aident ponctuellement ou régulièrement et nous permettent d'avancer et de provoquer de plus en plus de partage et de sourires !

Le Comité des Fêtes

L'année 2022 devait être faste pour nos manifestations ! Malheureusement, elle ne commença qu'en juin avec **la fête de la musique**, mais le deuxième semestre fut plus actif avec **la fête du sport**, **Halloween** et **Les lutins de Noël**.

Fête du sport

La fête du sport eut lieu sous un soleil radieux. Aux activités habituelles (Marche, Tennis, Pétanque, Pompiers), de nouvelles furent proposées aux grands comme aux petits: parcours gymnique, yoga, tir à la carabine, skate électrique et surtout un baptême de quad sur les chemins de Boulay : frissons et « bananes » garantis !

(Merci à tous les encadrants, à Bertrand et Gilbert pour leurs bolides)

Halloween

Le 30 novembre, à la nuit tombée, de courageux enfants ont cherché l'aventure dans les bois de Janvry où sorcières, fantômes et cadavres les attendaient. Tout au long d'un parcours horrifique semé d'embûches, ils durent éprouver leur courage et surmonter leur peur. Heureusement, on ne déplora qu'une disparition de ..... bonbons !!

(Merci à Mme Bertheau d'avoir si gentiment prêté son bois)

Lettres au Père Noël

Le père Noël a pris désormais l'habitude de poser sa boîte à lettres près de l'église de Boulay. Cette année, il a reçu des lettres par... milliers et passa de longues nuits à y répondre à la lueur d'une bougie !

Il envoya ensuite une armée de lutins sympathiques mais un peu bizarres déposer ses réponses dans les boîtes à lettres des expéditeurs.

Qu'ils étaient bruyants !

Président : Cyrille LASSAUCE
comite.fetes.boulay@gmail.com
06 08 31 91 19
Facebook : @ComiteDesFetesBLB

L'Amicale de la Fanfare

La Fanfare de Boulay-Les-Barres vous accueille, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.
Les répétitions se déroulent à 20h30 en alternance entre la salle des fêtes de Boulay-Les-Barres et celle de Patay.

En effet depuis l'an dernier, notre effectif ainsi que celui de l'harmonie de Patay sont préoccupants et c'est pour cela que nous avons réunis nos 2 formations pour assurer nos différentes sorties et manifestations… et aussi avoir le plaisir de partager de bons moments entre musiciens.

Vous jouez
d'un instrument de musique
et voulez jouer
dans une formation
avec un large répertoire ?

N'HESITEZ PLUS !!

Nous vous invitons à découvrir nos différentes sorties sur la commune et ses environs, où vous avez eu le plaisir de nous écouter :

Membres de l'Amicale :
Président : Julien PINSARD
Vice-président : Aurélien PINSARD
Secrétaire : Marie-Pierre AKCAY-AVRIL
Trésorier : Julien FOUCHER

SOUS LA DIRECTION DE JULIEN PINSARD ET HELENE HURAULT

Pour plus de renseignements :
06 87 55 82 41
julienpinsard@hotmail.com

Fêtes scolaires : Défilé du Carnaval à BOULAY et à ST PERAVY

Animations musicales : Fête de la musique à BOULAY /Concert commun BOULAY-PATAY et TERMINIERS / Noël de BRICY

Les cérémonies commémoratives :

8 mai et 11 novembre à Boulay, Bricy, Coinces et Patay / Retraite aux flambeaux à Boulay

Les fêtes religieuses : Traditionnelle Messe des Croix de Moisson / Messe de Ste Cécile et Ste Barbe à l'église de Boulay.

Le BBTC
Bricy Boulay Tennis Club

Une année tennistique vient de se terminer et une nouvelle a débuté le 10 septembre jour de l'Assemblée Générale du BBTC.

A cette occasion, nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux membres qui nous ont rejoints,

Il s'agit d'Aline Macias et de Vanessa Sartori.

Pour cette saison, 22 enfants participent aux cours le mercredi matin et après-midi ainsi que 13 adultes les mercredi et vendredi soir.

Le club remercie Chrystèle et Aline pour l'organisation des cours malgré la météo capricieuse.

Mention particulière également pour leur investissement lors du stage d'été qui a été une réussite unanime au vu des retours positifs.

❄
Le BBTC vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année
❄ ❄ ❄

2023 sera également le retour d'un grand tournoi de tennis…

Celui-ci se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination, qui débutera fin Mars jusqu'aux finales le samedi 3 juin 2023 à Bricy.

Nous distribuerons les flyers fin Février avec clôture des inscriptions le 20 Mars.

Il y aura 4 catégories en fonction du nombre d'inscrits:

- Simple femmes
- Simple hommes
- Simple enfants
- Double mixte

Par conséquent, nous vous espérons nombreux !

D'autre part, les personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion sont invitées à rendre la clé du court afin de récupérer leur caution.

Envie d'échanger quelques balles ?

Pour cela rien de plus simple, réserver un créneau horaire en vous connectant sur https://ballejaune.com/club/bbtc

Stage tennis-multisports :

Du 11 au 22 juillet, les enfants de Boulay les Barres, Bricy, et les communes avoisinantes, ont pu s'inscrire à un stage de tennis et multisports, proposés par Chrystèle et Aline de l'association BBTC.

Durant ces 15 jours, certains ont pu découvrir le tennis pendant que d'autres ont pu renforcer leurs acquis. Les cours avaient lieu tous les matins après un réveil musculaire de 20 minutes. Les après-midis étaient ponctués par la découverte d'autres sports ainsi qu'à la découverte de divers jeux d'extérieur ou d'intérieur en fonction de la météo.

Au programme : tennis bien sûr, mais aussi, visite de la caserne de Pompiers, sports collectifs, tir à l'arc, thèque, rallye photo, rallye chocolat, jeux d'eau, jeu du loup-garou, rando vélo… et surtout de la rigolade, des bons moments et beaucoup d'émotions !

Un stage très apprécié par tous !

Au vu de l'engouement des enfants et des parents ainsi qu'aux besoins sur ces communes, une réflexion est menée pour que cette formule soit proposée à toutes les vacances scolaires.

Ce stage a d'ailleurs refait vivre l'association de tennis BBTC avec 18 nouveaux élèves sur les cours.

En espérant vous retrouver prochainement pour une nouvelle aventure sportive et tennistique !

Pour contacter le BBTC :
Alexandre NOVAES, Président
07 69 50 74 92
Chrystèle DIANA, Co-présidente
06 88 55 16 38
btc45310@gmail.com

Le Club du Bel Automne

Nous avons enfin pu effectuer notre sortie le 16 décembre 2021 à l'Auberge Grand Maison à Meauce pour déguster le fameux «cochon grillé». Nous étions 76 présents (40 de Boulay et 36 de Gidy) afin d'optimiser le potentiel du car. Excellent repas suivi d'un spectacle style cabaret «Madame sans gêne» qui a ravi l'assemblée.

Le 24 mars 2022 à 14h00 réunion exceptionnelle après la fin du COVID pour reprise de contact et se retrouver pour un modeste LOTO suivi d'un goûter. (32 adhérents présents).

Le 06 avril 2022
Chaloupée à 15h00.

Très bon succès.

Le 17 mai 2022 : voyage organisé avec Gidy pour la visite du château de Valençay. Nous étions 45 personnes (16 de Boulay et 29 de Gidy). Nous avons

débuté notre journée par la visite de l'usine de la pantoufle du Berry. Démonstration très intéressante. A midi repas au château de Veuil et à 14h00 visite guidée du château de Valencay. Richement doté de mobilier historique et d'œuvres d'art du Louvre. Vers 16h30 visite gourmande d'un chai et d'un fromage, la fameuse « Pyramide de Valencay ». Très belle journée ensoleillée et ravis de la beauté de cette région. Nous sommes de retour à Boulay les Barres vers 20H00.

Le 23 juin 2022 soirée grillades ; merci à toutes les personnes qui se sont investies pour que cette soirée soit une réussite. Excellent repas, ambiance chaleureuse pour les 36 personnes présentes.

Le 28 juin 2022 nous apprenons avec tristesse le décès de Monsieur Jean LAJOUX qui était un homme attachant et estimé par tous. Nous étions nombreux à l'accompagner pour son dernier voyage.

Le 04 septembre 2022 LOTO à 14h00. La salle a été envahie par de nombreux joueurs avides de passer une bonne après-midi et surtout de gagner les gros lots….

Le 23 septembre 2022 concours de pétanque en partenariat avec l'équipe de GIDY. Nous étions au total 20 participants et félicitations à l'heureuse gagnante Madame Huguette de GIDY qui a gagné la coupe.

Le 1er octobre 2022 concours de belote. Très bonne participation de 76 joueurs.

Composition du bureau :
Présidente : Amélie BRETON
Vice-président : Guy BRETON
Secrétaire : Sylvie FICHET
Trésorière : Elisabeth DELALOY

Membres :
Jeanne Marie CHAU,
Marie Lou LARIGAUDRIE
Pierrette ROUSSELLE,
Sylviane TOUCHARD,
Maurice PIEDALLU

Le Son des Blés - Festival

Après deux années de silence involontaire, le Son des Blés Festival, a fait son grand retour samedi 24 septembre 2022, à Boulay-les-Barres.

Pour cette 4ème édition l'association a voulu marquer les esprits et a fait le pari un peu fou d'un véritable festival, digne de ce nom, se déroulant pour la première fois en extérieur.

Ce pari fut une réussite totale, notre petite commune est devenue le temps d'une soirée, le théâtre d'un événement exceptionnel recevant de vrais artistes, « Les Oreilles qui Saignent, Jekyll Wood, Dirty Charly et Jesus Whiskey ».

Vous avez répondu nombreux à notre rendez-vous, malgré une météo un peu fraiche et nous tenons à tous vous remercier sincèrement.

Nos remerciements vont aussi à tous nos sponsors, au dynamisme de notre mairie et de son nouveau Maire M. Guillon qui a cru en nous tout comme avait su le faire notre précédent Maire Pascale Minière qui avait fait confiance en 2017 à un petit groupe d'utopistes que nous étions, sans moyen ni expérience, aux mairies avoisinantes Bricy, Coinces, Ormes qui nous ont apporté un grand soutien humain et matériel, aux radios Web Passion & Arc en ciel pour avoir suivi et relayé la manifestation et à tous nos bénévoles qui ont fourni un gros travail durant plusieurs jours pour que ces quelques heures passées ensemble puissent vous avoir apporté bonheur et joie.

Nous espérons n'avoir oublié personne, ceci serait totalement involontaire.

L'équipe du Son des Blés Festival, impatiente de vous retrouver pour son édition 2023, avec encore plus de spectacle pour vous satisfaire, nous y travaillons.

Merci à toutes et tous.

06 82 19 20 55
contact@sondesblesfestival.f

CATM-OPEX

28 juin 2022 :

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Jean Lajoux,

08 mai, 11 novembre
Cérémonie au monument aux morts place Louis Marteau

En présence du Maire, des élus, des représentants de la Base 123 et des sapeurs-pompiers, les enfants des écoles ont déposé un bouquet sur la tombe des anciens combattants au cimetière. La fanfare et la chorale ont interprété "le chant des partisans et la "Marseillaise ". Deux enfants ont lu les messages des autorités et une minute de silence a été observée.

03 Décembre :

En souvenir de la fin de la guerre d'Algérie, les C A T M se sont retrouvés à Coinces devant le monument aux morts avec les anciens combattants de toutes les communes du canton, avec la participation de la fanfare de Boulay. Après la cérémonie un repas était prévu pour fêter le 50ème anniversaire des C A T M du canton.

BLEUETS DE FRANCE

Tous les 8 mai et 11 novembre des bleuets vous sont proposés. Depuis le 1er janvier 2022 c'est une association privée qui reprend la vente des bleuets. Les anciens combattants ne perçoivent plus rien, et cette association dépose la recette à l'ONAC.

MERCI à la commune de Boulay pour le don qui a été fait aux Anciens Combattants et qui a servi à mettre une pierre tombale pour Emile Daveau. Le travail a été fait par l'entreprise Girard que nous remercions.

Président des C A T M : Alain CHAU
chau.alain1@orange.fr

Les Croix de Moissons

Le 10 septembre a été célébrée une messe en musique suivie d'une exposition de tressages de blé.

Culte catholique

Le catéchisme est proposé aux enfants dès l'entrée en CE2.

Si vous choisissez d'y inscrire votre enfant (baptisé ou non), ou pour avoir des renseignements vous pouvez contacter :

Anne Defrance
07 86 02 65 95
anne.defrance3@gmail.com

Pour contacter nos prêtres

Père Slawomir (Slawek) ZIOBRO
Resp. des groupements d'Artenay, Chevilly, Epieds-en-Beauce et Patay.
11, rue Glatigny - 45410 ARTENAY
02 38 80 00 66
paroisse-d-artenay@orange.fr

Paroisse de CHEVILLY :
Boulay-les-Barres, Bricy, Cercottes, Gidy, Huêtre, Sougy
34, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
Contacter Martine Tourne 02 38 80 13 25

SITES à visiter :
Diocèse d'Orléans : www.orleans.catholique.fr
Information messes : Messeinfo

CONTACT :
Pour toute demande concernant la pastorale *(baptêmes, mariages, demande d'intentions de messe, catéchisme, sacrement des malades...)*
merci d'adresser votre demande à l'adresse mail du presbytère d'Artenay :
paroisse-d--artenay@orange.fr
ou par tel **02 38 80 00 66**

La fibre optique

La fibre, que des avantages !

Franchissez le pas dès qu'elle est disponible !

Avec la fibre optique :

- Surfez sur le net dans le plus grand confort
- Échangez et téléchargez aisément des fichiers volumineux,
- Profitez d'une qualité d'image TV inégalée,
- Accédez à de nouveaux usages…le tout en simultané.

La Fibre Optique est la seule technologie pouvant répondre à vos usages de plus en plus intenses et gourmands en débit !

Triple play

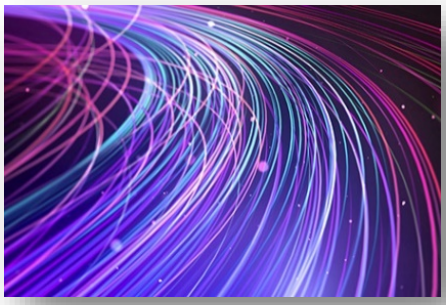

La Fibre = Simultanéité des usages sans perte de débit

Haut Débit

Des centaines de Mb pour surfer sur le net
= Navigation ultra rapide

Le Bouquet jusqu'à 250 chaînes en 4k ou ultra HD
= Qualité inégalée

Illimitée* Vers fixe et mobile
= Téléphonie Haute Qualité
*suivant l'offre et le FAI choisis

Ne perdez plus de temps, gagnez-en !

Découvrez les services en ligne d'aujourd'hui et de demain !

Le télétravail

Sa mise en place par les entreprises et les collectivités permet l'amélioration de la qualité de vie au travail des télétravailleurs : temps et coûts de déplacement réduits, diminution de la fatigue et du stress liés aux transports, meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, amélioration des conditions de travail.

SIRTOMRA

Collecte en porte à porte

le mercredi après-midi

à Boulay-les-Barres

Le SIRTOMRA a également été sollicité pour le prêt de totems de tri et de portes-sacs pour différentes manifestations :

- Kermesses des écoles St Joseph de Neuville aux Bois et d'Orgères en Beauce
- Tournois de football et de basket ainsi qu'une course cycliste à Neuville aux Bois
- Festival de musique de Radio Vag à Artenay
- Festival de la gare à Neuville aux Bois
- Fête du Pays de Neuville aux bois
- Fête médiévale de Gidy
- Centre aquatique Aquanova
- Fête du sport à Boulay-les-Barres
- Festival "le son des blés" à Boulay-les-Barres

PRÉSENTATION DES POUBELLES : PETITE ASTUCE, GRAND CONFORT

Au nom des équipes de collecte le SIRTOMRA tient à remercier les habitants qui présentent, en très grand nombre, **les poubelles côté poignées vers la route.** C'est une aide précieuse pour le personnel.

Une autre petite astuce est de **déposer votre poubelle jaune à droite de la poubelle d'ordures ménagères** (voir photos). L'agent a ainsi les poubelles du bon côté du compartiment du camion, lui évitant des manipulations inutiles.

QUEL INTÉRÊT ?

Ces gestes permettent de préserver la santé du ripeur et d'éviter notamment les troubles musculo-squelettiques.

Il faut savoir qu'un agent à lui seul manipule en moyenne 900 poubelles sur sa tournée. C'est donc un petit geste pour vous mais un grand soulagement pour lui.

LA VÉGÉTRIE DE SOUGY
UN NOUVEAU SERVICE APPRÉCIÉ

La végétrie de Sougy est ouverte depuis le 11 avril et compte déjà le passage de plus de 2 000 usagers. Un agent vous accueille pour y déposer à même le sol vos végétaux.

Ils sont à trier en 3 catégories :

- **Tonte / feuilles**
- **Branchages**
- **Souches**

En déchetterie d'Artenay et de Patay seuls **les petits dépôts de végétaux**, maximum 0,5 m³, sont acceptés. Pour les apports plus importants merci de vous rendre en végétrie.

RAPPEL DU RÈGLEMENT :

- La végétrie est réservée aux habitants du territoire (un justificatif de domicile est à présenter)
- Dépôt de 2m³ maximum de végétaux par jour d'ouverture
- Sont acceptés uniquement les végétaux.
- Les planches, les palettes ou encore les brises vues sont du bois d'œuvre et sont à jeter en déchetterie
- Accès autorisé aux professionnels munis d'une carte de déchetterie

ET APRÈS ?

La pelouse, les branches et les feuilles sont envoyées à la plateforme voisine de St-Péravy-la-Colombe pour être valorisées en compost. Les souches sont envoyées à Chaingy pour être valorisées en copeaux.

BENNE BOIS

Suite à l'ouverture de la végétrie une benne végétaux a été supprimée dans les déchetteries de Patay et d'Artenay. **Depuis le 1er juin des bennes bois sont installées à la place permettant de valoriser les palettes, les cagettes, le bois de construction…**

SONT INTERDITS DANS LA BENNE BOIS :

- Les meubles (à déposer dans la benne mobilier)
- Les bois peints, traités
- Le parquet stratifié
- Le bois associé à du tissus, du vitrage…
- Les portes alvéolaires
- La paille, l'osier et les végétaux

NOUVEAUX HORAIRES A COMPTER DU 1er NOVEMBRE 2022

Afin de mieux correspondre avec les horaires des déchetteries, remplacement de l'ouverture du mercredi matin par le jeudi après-midi.
Allongement des plages horaires des après-midis du lundi et du samedi.

Lundi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00
Jeudi		14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00

La végétrie est fermée les jours fériés

Adresse : Lieu-dit trou aux lièvres (en face du circuit automobile)
45410 Sougy

Horaires des déchetteries

	ARTENAY		PATAY		NEUVILLE-AUX-BOIS		ORGÈRES-EN-BEAUCE	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		
Mardi	9h - 12h				9h - 12h		9h - 12h	13h30 16h30
Mercredi								
Jeudi		13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	14h - 17h		13h30 16h30
Vendredi		14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h		
Samedi*	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	13h30 16h30

En bleu, horaires supplémentaires d'été : du 1er mai au 31 octobre

***Le samedi, accueil réservé aux particuliers | × Les déchetteries sont fermées les jours fériés**

Déchetterie d'Artenay
Route de Neuville aux Bois
45410 Artenay

Déchetterie de Patay
Route de Guillonville
45310 Patay

Déchetterie de Neuville-aux-Bois
Route de Montigny
45170 Neuville-aux-Bois

Déchetterie d'Orgères-en-Beauce
Zone d'activité
28140 Orgères-en-Beauce

CLIC Entraide-Union

CLIC
ENTRAIDE-UNION

<u>Un dispositif de proximité gratuit</u>
pour répondre à vos questions

Le CLIC
[Centre Local d'Information et de Coordination]
est un lieu d'écoute, d'information et de conseil à destination des personnes de 60 ans et plus.

A titre individuel :

Il informe sur :

- Les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance, la mobilité, l'adaptation du logement,
- Les structures d'hébergement temporaire ou permanent,
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'action sociale des caisses de retraite, la Carte Mobilité Inclusion (CMI), l'aide sociale .....

Des rendez-vous sont possibles au bureau à Epieds-en-Beauce ou sur les lieux de permanence :

- A Chaingy, le 2ème mercredi du mois
- A Chevilly, le 1er mardi du mois
- A Meung-sur-Loire le 1er jeudi du mois
- A Patay, le 3ème jeudi du mois

Le CLIC peut également intervenir à votre domicile après mandatement par la CARSAT Centre Val de Loire afin de réaliser une évaluation des besoins.

Sur le plan collectif :

Le CLIC met en œuvre et coordonne sur le territoire des actions de prévention de la perte d'autonomie.

Le CLIC co-anime également **le Café des Aidants® Loire Beauce** :

- Lieu d'informations, de rencontre, d'écoute et d'échange pour les proches aidants quel que soit la pathologie, le handicap ou l'âge de la personne aidée.
- Animé par un psychopraticien et un travailleur social, un thème est proposé afin que les participants puissent échanger conseils et expériences.
- Accès libre et gratuit, un lundi par mois à 14h30 au Centre Associatif et Culturel de Chaingy

La liste des actions
peut être retrouvée sur la page Facebook du CLIC.

Il est aussi possible de recevoir
les invitations et la newsletter par mail.

L'ASSOCIATION CLIC ENTRAIDE-UNION, située au 8A Rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce intervient sur les anciens cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

Tel : 02 38 74 62 40
Mail : clic.entraideunion@gmail.com

Contact : Céline CHAUVET
et Noémie BOERINGER.

Le Yoga

Yoga-respiration-relaxation

2022, l'année du lancement. Me voici, Sarah, après 25 années dans l'encadrement d'équipe en comptabilité finance, 2 enfants, la maladie et un burnout m'ont amenée à changer ma vision de la vie.

Le yoga, sa philosophie, l'hygiène de vie ont été ma bouée de sauvetage face à la maladie, notamment dans l'accompagnement de mes douleurs, du stress, savoir garder la positivité et le sourire.

Après 10 ans de pratique de Natha-Yoga en tant qu'élève, des stages, un diplôme d'enseignante de Yoga Vinyasa, et une certification en Yoga Santé Intégrale, soutenue par mon mari avec qui je partage l'énergie, le grand saut: en faire mon métier.

Une bulle d'air avec Sarah

Aujourd'hui **j'enseigne le Yoga pour transmettre aux élèves tous ses bienfaits,** par le pouvoir du souffle (la respiration), et des postures adaptées au corps.

Je pratique un yoga avec une approche en douceur, selon l'âge, la forme physique, et les différents bobos de la vie.

Que mes élèves ressentent la JOIE DE VIVRE,

- Se reconnectent à eux,
- Se ressourcent,
- Se relaxent dans l'instant présent,
- Oublient les problèmes du quotidien,
- Redécouvrent leur corps.

Pour réserver vos créneaux horaires sur Boulay-les-Barres :

J'interviens depuis mai 2022 sur Boulay-Les-Barres.

Les cours sont tous les mercredis soir de 18h45 à 20h00 dans la salle polyvalente, lumineuse et spacieuse.

Depuis la rentrée de septembre 2022, une super équipe de 10 élèves mixtes sont inscrits au cours, dans une entente chaleureuse, bienveillante et joyeuse.

Alors n'hésitez plus, il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre !!!

Vous voulez tenter l'expérience, rien de plus simple contactez moi :

Sarah Ravineau Duchemin au 06 61 78 93 15
ou yogaenergiejoie@gmail.com
Facebook-Instagram @Sarahgaudiumvitae

Tarifs hors périodes scolaires :
1ere séance découverte gratuite.

- à l'année 295€ (payable en plusieurs fois)
- Carte de 10 séances valable 4 mois : 90€ (payable en 2 fois)
- à la séance : 10€

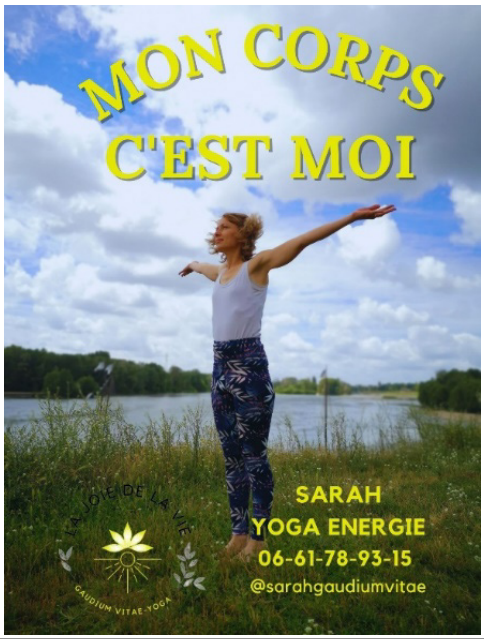

Des produits locaux

tous les jours et à toute heure.

Les habitants de Boulay-les-Barres et des environs auront le plaisir de venir faire leur marché quand bon leur semblera au distributeur automatique.

En effet, notre commune en collaboration avec la société C'de chez nous et les communes de Bricy et Coinces ont décidé de soutenir la production locale et offrir en ces moments de crise un commerce de proximité à ses habitants.

Un distributeur automatique de produits alimentaires locaux va être installé à côté du distributeur de pain de Bricy, vous pourrez y trouver des fruits et légumes, de la viande, de la charcuterie, des volailles, des fromages ainsi que tout ce que notre belle région peut nous offrir au gré des saisons.

Simple, vous y aurez accès 24h/24 et 7 jours/7, vous choisissez les casiers qui vous intéressent sur la borne tactile, vous réglez, les casiers s'ouvrent, vous prenez vos produits, vous refermez les casiers et vos courses sont faites !

C'de chez nous

Vos produits locaux
à portée de main

La société C'de chez nous est à votre écoute, une boîte à idée sera placée dans le bâtiment, et des accès sur les réseaux sociaux vous permettront de communiquer.

C'dechez nous
07 77 41 64 75
cdecheznous41@gmail.com

Facebook : @Cdecheznous.com

Répertoire

Entreprises locales

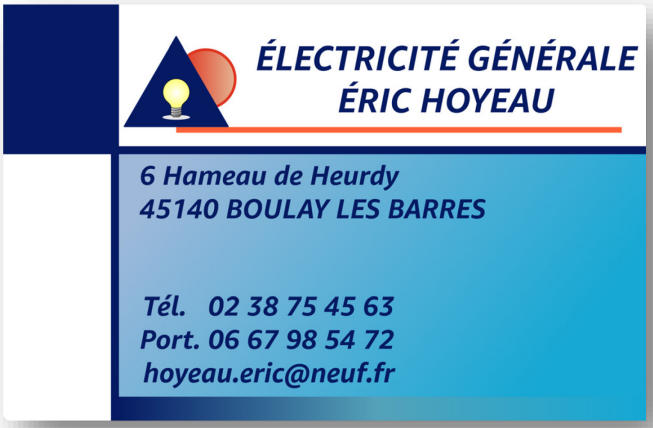

Commerces ambulants

Emplacements : **Place de l'Eglise**

ADMR

Elle propose :
Portage de Repas à Domicile. Services à Domicile tels que le ménage, le repassage, les courses et les soins infirmiers.
BD de Vaucouleurs à PATAY
tel : 08 90 71 72 12

Jamais seul avec FILIEN 24 h sur 24.
Un médaillon qui se porte à votre cou.
En cas de problème, vous appuyez sur un bouton et vous êtes aussitôt en contact avec une personne compétente.
Tél. : 03 29 86 77 77

filien@filien.com

BEAUCE VAL SERVICE

L'Association gère un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile auprès des Personnes âgées et/ou handicapées des Cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay. Ce service assure une prise en charge globale des besoins de la Personne en leur proposant les Services suivants :
- Service de soins infirmiers à Domicile,
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile,
- Aide à la Vie quotidienne,
- Portage de Repas,
- Garde de jour et de nuit, Téléassistance,
- Transport accompagné (véhicule aménagé pour Personnes âgées et/ou handicapées).

Adresse :
4, rue du Docteur Pierre-Legris 45310 PATAY
Tél. : 02 38 74 62 25
Courriel : beauce-val-service@wanadoo.fr

FAMILLES RURALES

Service de Maintien à Domicile de Personnes, retraitées ou non, ayant des problèmes de santé et de garde à domicile.

Coordinatrice à la Mairie de PATAY :
Tél. : 02 38 80 81 29 ou 02 38 80 81 27 (Répondeur)
Lundi - Mercredi - Vendredi (11 h 00 - 13 h 00)

MAISON DE JUSTICE

Des permanences juridiques gratuites sont là pour vous aider et vous informer. Placée sous l'autorité du Ministère de la Justice, cette Maison a pour mission de permettre à l'Institution Judiciaire d'être plus proche, plus accessible, plus rapide et plus compréhensible ; (Protection Judiciaire de Jeunesse, Aide aux Victimes, Conflits, Droits de l'Enfant, Litiges de voisinage, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation...).

Maison de justice et du droit
1, rue Henri Poincaré 45100 ORLEANS
45100 ORLEANS Tél. : **02 38 69 01 22**

cdad-loiret.fr

HAD

Les établissements d'HAD délivrent, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés (24h/24 et 7j/7) par une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmiers, aide-soignant, pharmacien, psychologue, assistant social, ...).

Les soins délivrés en HAD se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par leur complexité, leur durée et la fréquence des actes. L'HAD concerne des patients de tous âges et permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement.

Ces offres de soins peuvent s'additionner, en effet, il est possible de mettre en place l'équipe de l'HAD en soutien à des prises en soin déjà effectives d'infirmier(e)s libéraux, de SAAD ou SSIAD. Votre médecin traitant pourra vous aiguiller vers le service qui répondra au mieux à votre besoin.

L'HAD ne pourra intervenir que si les soins ne peuvent être fait par ces professionnels.

BESOIN D'INFORMATION SUR L'HAD ?

Chloé, infirmière en HAD
06.49.85.30.80
ideliaison.hadorleans@lna-sante.com

PROTECTION DE L'ENFANCE

Mission du Conseil Général du Loiret. Vous connaissez un Enfant en danger ou en risque de danger ?
Agissez, composez le **119**

COMITE NATIONAL de VIGILANCE contre la MALTRAITANCE des PERSONNES ÂGEES

Des situations, des comportements qui méritent une attention particulière.

RESEAU d'ECOUTE d'APPUI et ACCOMPAGEMENT des PARENTS

Ils s'adressent à tous les Parents et les aident dans leur rôle éducatif, lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés avec leurs Enfants.
Pascale LETANG-DECRUCQ / Caf du Loiret
Tél. : **02 38 51 50 43**
Fax. : 02 38 51 50 57
Mail : eaap45@caforleans.cnafmail.fr

ALLO, SERVICE PUBLIC

La première réponse à vos questions administratives

3939
Allo Service-Public

Le CONCILIATEUR de JUSTICE

La Cour d'Appel d'ORLEANS a désigné un Conciliateur de Justice.

Contact : Antoine VENNEKENS
Mairie de PATAY
1er jeudi de chaque mois, 9 h 00 - 12 h 00
sur Rendez-Vous
Tél. : 02 38 80 81 02

Conciliateur : cette personne a pour mission de susciter le règlement amiable des conflits privés.

UTAS

Lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, les Unité Territoriales d'Action Sociale (UTAS) rassemblent plusieurs métiers en lien avec les prérogatives du Département dans le cadre de l'action sociale : aide à l'enfance, insertion professionnelle, soutien aux personnes âgées ou fragilisées.

Assistance Sociale du Secteur Ouest Orléanais
44, rue de Châteaudun
45130 MEUNG-sur-LOIRE

Standard	02 38 46 57 57
Accueil	02 38 46 57 79
Secrétariat de Zone	02 38 46 57 49

POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
CHR Orléans	02 38 51 44 44
CENTRE ANTI-POISONS	02 47 64 64 64
ENEDIS Dépannage urgence	09 726 750 45
GENDARMERIE NATIONALE	17
GENDARMERIE PATAY - Rue Villeneuve	02 38 52 39 80
L'opération «Tranquillité Vacances » est toujours d'actualité même pour des séjours de courte durée. Signalez vos absences auprès de la Gendarmerie de Patay. Informez-nous de tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation à la commission d'un délit. Il n'y a pas de mauvais renseignements.	
GENDARMERIE de L'AIR	02 38 75 45 37
NUMERO EUROPEEN pour tous les SECOURS	112 (A partir d'un Portable)
CABINET d'INFIRMIERE à ORMES et à Domicile Mme Francine ROUSSEAU	02 38 74 01 39 06 87 16 42 34
ECOLE MATERNELLE « Les Barres »	02 38 75 33 12
ECOLE ÉLÉMENTAIRE « Bricy » *Direction et Classes :* 30, rue de l'Orme Creux	02 38 75 32 83
Classes : 750, Grande rue	02 38 75 38 62
RESTAURANT SCOLAIRE des BARRES	02 38 75 35 08
Ne pas appeler durant le service de restauration scolaire (10 h 00 - 16 h 00) *En dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message sur le répondeur*	
GARDERIE Périscolaire	06 82 35 82 07
ASSISTANTES MATERNELLES	(s'adresser au RAM)
RAM (Relais Assistantes Maternelles)	02 34 32 86 58

Espace France Services

France Services
Proche de vous au quotidien

Gratuit et ouvert à tous – Ordinateurs en libre accès

ESPACE FRANCE SERVICES
A LA MAIRIE DE PATAY

UN NOUVEAU SERVICE PRÈS DE CHEZ VOUS !

L'Espace France Services est un guichet d'accueil polyvalent grâce auquel chaque citoyen peut accéder à plusieurs services publics et faire ses démarches dans un seul endroit, près de chez lui.

- démarches administratives (cartes grises, permis de conduire…)
- demande de retraite, relevé de carrière
- inscription à Pôle Emploi, consultation des offres
- accès à la borne Visio avec la CAF, l'Assurance Maladie, la Maison de la Justice et du Droit et l'Adil

ON VOUS ACCOMPAGNE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30 – 12h00	13h30 – 17h00
MARDI	8h30 – 12h00	13h30 – 17h00
MERCREDI	8h30 – 12h00	Fermé
JEUDI	8h30 – 12h00	13h30 – 17h00
VENDREDI	8h30 – 12h00	13h30 – 17h00

Nos missions :

- Informer les usagers
- Faciliter les démarches électroniques et téléphoniques
- Accompagner les usagers à l'usage d'internet

1 rue Trianon, 45310 PATAY
02 38 80 81 32
franceservices@mairiepatay.fr

Ville de PATAY

Etat Civil

NAISSANCES

Charly	CHÂTELAIN	né le	29/12/2021
Ailee	BACCAN SORNICLE	née le	05/01/2022
Amandine	MARTEAU	née le	04/02/2022
Loélie	DUCHON	née le	12/02/2022
Noah	SOULAS	né le	04/05/2022
Joseph	MINIERE	né le	22/06/2022
Aleyna	SY	née le	27/06/2022
Solène	SAREH BRUNOIS	née le	18/07/2022
Ania	SANCHEZ FEYT	née le	19/08/2022
Victoire	FORTIN	née le	20/09/2022
Illan	BONDIS	né le	25/09/2022
Morgane	FOUCHER	née le	10/12/2022

MARIAGES

PAVY Geoffrey et BRETON Marine	02 avril 2022
GAROT Laurent et AUBERT Julie	04 juin 2022
ZIDANI Zouhair et EFFERMA Kenzia	25 juin 2022

DECES

LAJOUX Jean	28 juin 2022
BONNAFOUS Christian	22 septembre 2022

Calendrier prévisionnel des prochaines manifestations :

05/01/23	Galette	Club du Bel Automne
12/01/23	Vœux du Maire	Municipalité
13/01/23	Assemblée générale	Comité des fêtes
04/02/23	Théâtre	Troupe du Cerf-Volant
11/03/23	Carnaval	3 B's
12/03/23	Repas des anciens	Municipalité
18/03/23	Soirée dansante Saint-Patrick	Son des Blés
01/04/23	Fête de la bière	Comité des fêtes
23/04/23	Vide grenier	Comité des fêtes
08/05/23	Armistice 1945	Municipalité
16/06/23	Fête de la musique	Comité des fêtes Municipalité
24/06/23	Fête des écoliers	3 B's
13/07/23	Fête nationale	Comité des fêtes Municipalité
02/09/23	Festival	Son des Blés
09/09/23	Fête des Croix de Moissons	Paroisse
10/09/23	Loto	Club du Bel Automne
17/09/23	Fête du sport	Comité des fêtes
28~29/10	Halloween	Comité des fêtes
11/11/23	Armistice 1918	Municipalité
19/11/23	Vide ta chambre	3 B's

Billet d'humeur

C'est vrai, par définition, le bien public n'appartient à personne, mais c'est le bien commun, donc le bien de tous . N'oublions pas qu'il est le fruit de notre impôt ! N'est-il pas logique de le respecter et de le préserver ? Élémentaire, non ?

La vie dans notre village est plutôt sereine, on se connaît tous au moins de vue et sans même s'en rendre compte, chacun « veille » sur son voisin (avec bienveillance, sans trop de surveillance !) Mais, mais..... certaines incivilités répétées écornent le « bien vivre ensemble » et agacent ou découragent.

Ainsi, malgré des poubelles régulièrement vidées par les employés municipaux, l'espace Charles Perdereau est trop souvent jonché de papiers voire de verre brisé... la boîte à livres (pourtant récente) est trop souvent un entrepôt de revues périmées (certaines dataient de 1995!) et d'ouvrages malmenés.... les containers posés près du cimetière sont trop souvent dans la cour des miracles : cartons et débris en tous genres agonisent dans l'indifférence !

Nos amis à quatre pattes doivent être tenus en laisse, c'est la règle ! Pourtant des hors la loi bien connus vagabondent impunément en quête d'aventure et déposent sournoisement leur odorante signature dans les pas des braves gens !

La municipalité a, en permanence, le souci de la sécurité et du bien-être des habitants. Récemment, lors de la réfection de la route d'Heurdy un arrêté avait été pris pour interdire la circulation des véhicules durant la stabilisation des accotements. Sans effet ! C'était trop demandé ! Quand on est pressé, l'intérêt collectif est une valeur surannée !

Et..... comment réagir devant la tentative d'appropriation indue d'un chemin communal ? Le Maire a dû montrer les dents et Marianne rit jaune !

La sécurité routière ? C'est probablement pour les autres ! Vitesse excessive dans le village (conduisant à l'installation prochaine d'aménagements coercitifs), stationnement minute extrêmement dangereux pour autrui devant le « Tout va bien », au mépris de la signalisation et en dépit du parking jouxtant l'Eglise ! Pas bien du tout ! Sans compter que toute remarque aux contrevenants expose malheureusement à une bordée d'injures ou à une gestuelle sans équivoque !

Oui, il fait..... bon vivre à Boulay-les-Barres, mais..... c'est l'affaire de tous !

Pour mémoire, une convention culturelle a été renouvelée le 13 février 2021 entre Ormes, Bricy, Boulay-les-Barres et Bucy-Saint-Liphard. Les boulaysiens bénéficient ainsi des services culturels d'Ormes aux mêmes conditions que les Ormois : bibliothèque, école de musique, Maison de la polyculture. Les écoliers peuvent continuer à participer aux actions pédagogiques ou de médiations culturelles destinées aux enfants ormois, ainsi qu'aux ateliers éducatifs et de sensibilisation organisés par la bibliothèque Arthur-Rimbaud, la Maison de la polyculture... Sans oublier la possibilité de transférer en Beauce des événements culturels réalisés par des structures ormoises comme l'harmonie, la chorale ou le théâtre...

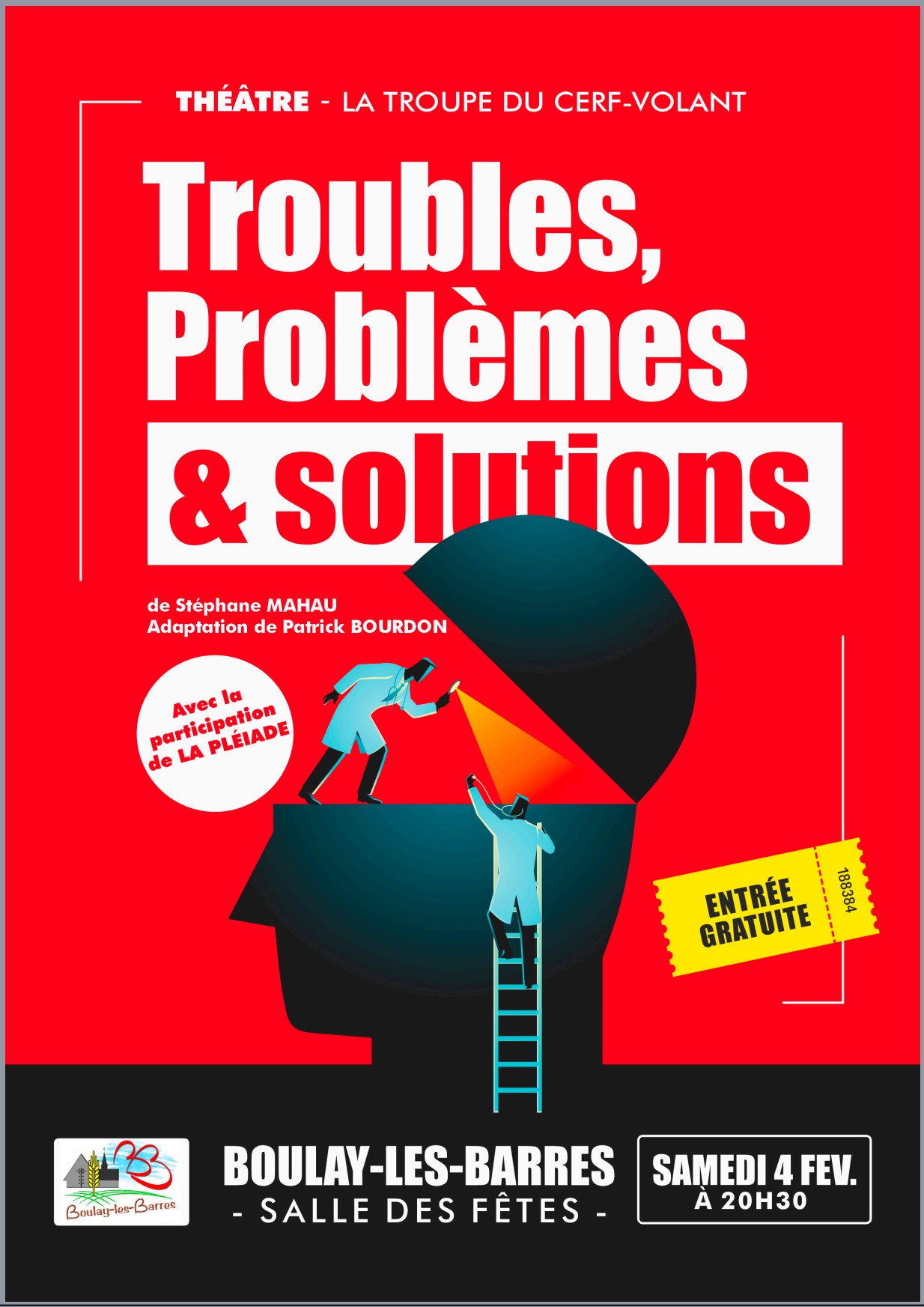

Assistante d'un cabinet de psychiatrie, Claudine a bien organisé le planning des visites de la journée. Mais, le retard du docteur et les arrivées impromptues de patients, plus ou moins « toqués », voire de visiteurs indésirables vont bousculer toute cette belle organisation.

La journée va être longue pour la petite Claudine, très longue !